

Séminaire des élus des 1er et 2 février 2010 : **« Pour une autonomie réfléchie »**

I. Présentation du séminaire

L'autonomie de l'Université s'appuie sur des modes de gouvernance nouveaux. Cela implique, pour les élus des différents conseils des responsabilités élargies, qui font appel à de nouvelles compétences. Ces compétences sont de deux ordres. Elles mobilisent d'abord une connaissance des dossiers et des contextes, et s'appuient donc sur une capacité de résolution de problèmes souvent complexes. Elles font appel, également, à la capacité de se forger une opinion stratégique et à l'argumenter au sein d'échanges collectifs. Dans les deux cas, les compétences des élus convoquent une forte autonomie du sujet, en tant que décideur, corollaire de l'autonomie d'ensemble de l'institution. L'acquisition de ces compétences s'appuie sur la tradition universitaire qui consiste précisément à rendre, par le savoir et la raison, les hommes et les femmes plus libres, plus responsables, plus autonomes, mais repose aussi sur les acquis de la modernité qui demande rigueur et efficacité.

Le séminaire des élus de conseils centraux de l'Université répond à cette double exigence. En s'appuyant au préalable sur une identification des pratiques et des besoins exprimés par les participants, le séminaire alternera ateliers visant un travail précis et conférences visant la compréhension globale de la question de l'autonomie de l'Université. Les deux jours seront également l'occasion de rencontres de travail *autrement* (autrement que dans le cadre formel d'un conseil) entre les élus et l'équipe de direction de l'université.

Ce séminaire se déroulera sur deux jours, en résidentiel, à l'extérieur de Strasbourg, et sera pris en charge au titre de la formation continue des personnels de l'Université de Strasbourg.

II. Contenus et objectifs du séminaire

Atelier 1 : « Pratiques et attentes »

L'objectif de cet atelier, à partir de la narration de situations vécues par les participants, est d'initier une analyse du rôle des élus des conseils centraux, de prendre de la distance par rapport au vécu pour mieux circonscrire les éventuelles difficultés rencontrées, les actions à réaliser, les compétences à mobiliser. De façon croisée, les participants formuleront des attentes, des besoins, et – dans le même temps – des vice-présidents préciseront la fonction des élus telles qu'ils la perçoivent.

Les méthodes actives de l'atelier permettront l'expression et l'analyse dans le respect de chacun. La réflexion issue de cet atelier se poursuivra en groupes plus restreints à l'occasion de l'atelier 3. La synthèse de ces travaux servira ensuite de repère pour l'action de chacun et fournira des pistes d'évolution des pratiques au sein des conseils.

Durée de l'atelier : 2 heures.

Animation : J.-M. Rossignol (formateur-intervenant, cadre salarié chargé du plan de formation des bénévoles de la Croix-Rouge Française).

Conférence 1 : Bernard Dizambourg, responsable du groupe « enseignement supérieur » de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

Conférence 2 : Christine Musselin, Centre de Sociologie des Organisations, CNRS- SciencesPo Paris.

Atelier 2 : « Prise de parole, argumentation, et formation d'une opinion stratégique »

L'objectif de cet atelier est de sensibiliser les participants aux compétences nécessaires pour se former une opinion stratégique, et l'argumenter au sein d'échanges collectifs. L'un des buts recherchés est de permettre aux élus d'exercer leur mandat plus efficacement en prenant une part active et autonome aux différents débats et séances de travail collectifs.

La méthode de l'atelier est inductive. Les participants s'engagent dans un « débat argumenté » qui sert de base pour réfléchir aux mécanismes cognitifs de formation d'une opinion, notamment dans le cadre d'une prise de décision stratégique, mais aussi aux enjeux concrets de la prise de parole en public en vue de défendre et d'argumenter un point de vue.

Les techniques présentées en vue d'accroître l'efficacité des participants dans ce domaine sont inséparables des valeurs fondamentales portées par l'université : la raison, le respect de l'autre, l'autonomie et la liberté du sujet. Cet atelier étant proposé quatre fois durant le séminaire, tous les participants pourront s'y inscrire.

Durée de l'atelier : 2 heures.

Animation : Philippe Breton, Professeur, chargé de mission « vie démocratique » à l'UdS et Célia Gissing, Doctorante, allocataire de recherche, membre de la cellule « vie démocratique » à l'UdS.

Atelier 3 : « Recherche de l'intérêt général et prise de décision »

L'objectif de cet atelier est d'aborder des situations concrètes dans lesquelles les élus sont conduits à définir ce qui constitue l'intérêt général, à faire des choix, prendre des orientations. La méthode de cet atelier reposera sur l'analyse de cas ou la résolution de problème. Les solutions formulées pour résoudre les questions (réelles) serviront ensuite à alimenter la réflexion des services centraux, puis des conseils eux-mêmes. Cet atelier étant proposé quatre fois durant le séminaire, en parallèle avec l'atelier 2, chaque participant pourra aborder trois thèmes de travail au choix à partir d'une inscription préalable.

Thèmes proposés :

3A (trois fois) : le référentiel pour la définition du service des enseignants-chercheurs (H. Dreysse)

3B (quatre fois) : le rôle des élus et la gouvernance (suite de l'atelier 1 ; J.-M. Rossignol)

3C (trois fois) : la démarche de critérisation pour les dotations financières : composantes, recherche (M. Deneken et B. Meier-Muller)

3D (deux fois) : patrimoine : un aspect de la prise de décision (Y. Larmet, lundi soir et mardi matin)

Durée de l'atelier : 2 heures

Animation : vice-présidents et responsables de service (services centraux).

III. Programme du séminaire :

Lundi 1er février 2010	02/02/10
9h30 - Ouverture : Alain Béretz	8h30 – 10h : Conférence 1, B. Dizambourg
10h - 12h : Atelier 1 (répartition en trois sous groupes)	10h30 - 12h30 : Ateliers 2 ou 3 (3B, 3C, 3D)
14h – 16h : Ateliers 2 ou 3 (3A, 3B, 3C)	14h - 15h30 : Conférence 2, C. Musselin
16h30 - 18h30 : Ateliers 2 ou 3 (3A, 3B, 3C)	16h – 17h : Synthèse du séminaire et clôture des travaux (J.-M. Rossignol, Ph. Clermont, A. Béretz)
20h(30) - 22h(30) : Ateliers 3 (3A, 3B, 3D) ou 2	

Philippe Clermont, chargé de mission « Ecole des cadres », 12/09

Contacts : philippe.clermont@unistra.fr ou nathalie.remmer@unistra.fr